



FRANC-MAÇONNERIE & SOCIÉTÉ



Groupe de travail Economie et Société,

Lundi 16 février 2015

Compte rendu de l'audition de Monsieur

François de Saint-Pierre

Associé-gérant de la Banque Lazard Frères

Membre fondateur du *Cercle Jean-Baptiste Say*

Sur le thème

Ethique du partage

De la création de richesse à sa répartition

Audition sur le thème Partage des richesses

Question du groupe de travail, thème « Partage des richesses » :

- Alors que l'Etat-Providence est en phase d'implosion, comment poursuivre les objectifs de progrès social (éducation, santé, retraite, etc) et de solidarité qui ont façonné nos sociétés ? Quelles nouvelles mutualités inventer ?

[DE LA CREATION DE RICHESSE A SA REPARTITION, ETHIQUE DU PARTAGE.

Je voudrais vous remercier de m'avoir proposé de partager avec vous, dans une institution aussi prestigieuse, quelques réflexions sur un sujet aussi vaste qu'important. Je voudrais vous remercier de la liberté qu'il m'a donnée, car je ne suis ni philosophe ni économiste en me laissant maître de la matière, que je vais forcément réduire, et de l'angle de mon analyse qui se résume ainsi :

La création de richesse est un phénomène qui se traduit par l'élévation de l'humanité en nombre et par l'élévation de la qualité de vie des individus. En France la création de richesse ne progresse plus, elle est étouffée par la politique de redistribution menée par l'Etat providence qui crée du ressentiment et spolie en plus les générations futures. L'égalisation par les revenus n'est pas un projet suffisant pour réduire les tensions sociales. En libérant les individus pour qu'ils créent de nouvelles richesses, ceux-ci seront à même de retrouver le goût et les moyens du partage.

Pour appréhender la création de richesse je m'en tiendrai à sa stricte dimension économique. Vous connaissez les limites de la mesure du PIB à cet égard : le PIB intègre des phénomènes socialement négatifs comme la pollution ou le gaspillage. Le Royaume-Uni est passé devant la France en y incorporant notamment les revenus de la prostitution. Il somme les valeurs ajoutées mais aussi les produits et services non marchands au coût des facteurs qui varient fortement d'un pays à l'autre : armée, police, mais aussi éducation ou santé lorsqu'elles échappent aux services marchands, ce qui est grandement le cas dans notre pays. Il y suffit par exemple de donner une prime aux instituteurs pour augmenter le PIB.

Pour autant, le PIB mesure, certes imparfaitement, ce que nous consommons et investissons, au solde extérieur près. Et nous ne pouvons consommer que ce que nous produisons.

Pardon de recourir aux chiffres.

- De l'an 1000 à 1700, la croissance mondiale du PIB était de 0.2% par an.
- Entre 1700 et 1820 elle est passée de à 0.5%, grâce aux progrès dans l'agriculture et à l'introduction de machine à vapeur.
- De 1820 à 1913 elle a triplé à 1.5%, par la généralisation de la force mécanique, l'introduction de l'électricité et les progrès de l'hygiène,
- De 1913 à 1990 elle double à 3.0% par an avec l'explosion démographique et la diffusion de la révolution industrielle puis de l'électronique,
- De 1990 à 2013 elle progresse encore, cette croissance, à 3.5% par an malgré la grande récession de 2009.

Jamais l'humanité dans son ensemble n'a vécu aussi nombreuse et aussi longtemps qu'aujourd'hui. Au début du XXème siècle elle comptait 1,7 milliard d'individus dont 700 millions vivaient dans la faim et la misère. Aujourd'hui elle compte 7 milliards d'individus dont toujours 700 millions dans la faim et la misère.

Mais vous l'aurez observé si le PIB a progressé sous l'effet de la croissance de la population, démentant les thèses malthusiennes au passage, l'essentiel du bien-être se développe grâce aux progrès de la productivité ; la croissance se distribue ainsi :

- De 1820 à 1913 0,9% pour la productivité et 0,6% pour la population
- De 1913 à 1990 1,6% pour la productivité et 1,4% pour la population
- De 1990 à nos jours de 2,3% pour la productivité et 1,3% pour la population.

Et vous vous en doutez, avec un effet de bascule très important, sur la dernière période, des pays occidentaux vers les pays émergents.

Quels sont les facteurs de progrès de productivité ? C'est l'intensité en capital, que l'on peut mesurer par les investissements, l'évolution du stock de capital ; on imagine facilement les effets de la mécanisation, mais elle n'est pas la seule. C'est la qualité de la main d'œuvre, sa formation certes, mais aussi sa discipline, sa motivation etc. C'est la quantité de travail qui se mesure par le rapport entre la population active et la population en âge de travailler. C'est la productivité globale des facteurs, c'est à dire l'efficacité de la combinaison de ces facteurs et qui recouvre :

- Le progrès technique,

- Le niveau de compétence de la population avec l'effet déterminant de l'éducation sur celle-ci,
- Le coût des intrants et notamment de l'énergie,
- Le cadre légal, réglementaire, et fiscal de l'activité économique (sa stabilité, sa prévisibilité, sa complexité, son efficacité).

Pour finir cette approche globale du phénomène, vous pouvez imaginer une économie nationale représentée par deux colonnes :

- L'une servant au financement, avec l'épargne domestique et aussi l'épargne internationale si l'économie ne s'autofinance pas (a des comptes courants négatifs), des dettes bancaires et des dettes banque centrale.
- La seconde colonne quant à elle comprend
 - ✓ les mines et réserves exploitées d'hydrocarbures,
 - ✓ le foncier agricole et constructible,
 - ✓ l'immobilier résidentiel, industriel et tertiaire, les infrastructures (transport et communication)
 - ✓ les actifs de production, machines et stocks,
 - ✓ les actifs incorporels comme les brevets et les marques,
 - ✓ les œuvres d'art et métaux précieux.

Eh bien la production de richesse, c'est la mise en mouvement par l'initiative et le travail de ces actifs ainsi financés.

Au niveau micro-économique on retrouve ce phénomène dans l'entreprise qui égalise par les produits de son activité le retour sur les capitaux qu'elle emploie avec le coût de ceux-ci. C'est cette égalisation qui permet l'accumulation du capital.

Que se passe-t-il dans notre pays ? Pour résumer, alors que la population continue d'augmenter, notre création de richesse stagne. Depuis 1980, la population française a progressé de 10 millions d'individus, mais l'emploi dans le secteur marchand a stagné ; les effectifs manufacturiers ont baissé de 5 à 2,8 millions ; les effectifs de la fonction publique sont eux passés de 3,8 à 5,3 millions ! La part de l'industrie manufacturière est tombée à 11,3% du PIB alors qu'elle est stable en Allemagne à 22%. Notre PIB marchand, celui qui permet l'accumulation du capital est relativement le plus faible des pays développés rapporté au PIB total : 43% contre 57% en Allemagne et 64% aux Etats-Unis (où une grande partie de la santé et de l'éducation sont dans le PIB marchand).

Cette perte de productivité, dont témoigne ce déclin, explique la perte de compétitivité et notre incapacité à satisfaire nos besoins par notre propre production. Tout simplement parce que nous avons fait le choix collectif d'être les champions de la dépense sociale, c'est à dire de privilégier dans notre pacte social la redistribution de la richesse à sa création. Notre dépense sociale représente en effet 32% du PIB contre 26% en Allemagne et 22% dans le reste de l'OCDE.

Mais aussi et surtout nous avons aussi décidé de financer cette dépense sociale par la production et non par les revenus ou la consommation. Ce financement par la production peut s'illustrer par le taux de prélèvement sur le résultat comptable (avant prélèvement donc) des entreprises : il s'élève à 67%, composé de 56% de charges sociales et environ 11% d'impôts et taxes, contre 49% en Allemagne.

Ce coût provoque un handicap de compétitivité de l'entreprise qui, par manque de profitabilité, ne peut plus investir et perd ses parts de marché jusqu'à disparaître.

A quoi est donc destinée cette gigantesque dépense sociale si mal financée ?

A nos dépenses de retraites, 7 réformes en 15 ans, mais des durées de cotisations toujours trop courtes, des départs trop tôt et des taux de remplacement trop élevé, dans une inégalité frappante.

Indemnisation du chômage, la plus généreuse au monde : en condition, en durée en remplacement des revenus.

Nos dépenses de santé, mal contrôlées et souvent déresponsabilisantes pour les patients comme pour les professionnels.

Nos dépenses de formation professionnelle, 32 milliards, l'équivalent du budget de la Défense, qui ne vont pas aux plus nécessaires et ne font pas remonter sensiblement le niveau de qualification de la population active.

Mais à ces dépenses sociales s'ajoutent aussi les surcoûts liés à l'hypertrophie et la redondance de nos administrations, travaillant à produire des normes et des contrôles toujours plus nombreux qui ralentissent, réduisent ou empêchent la création de valeur. Ce qui conduit nos dépenses publiques au record mondial de 57% du PIB.

Non seulement cette dépense sociale et cette dépense publique pèsent d'un poids excessifs, mais ce fardeau qui pèse sur les actifs, notre création de richesse ne suffit pas à la financer. L'insuffisance de financement se traduit par la constitution d'une dette formidable de 2000 milliards d'euros, soit l'équivalent de notre PIB, mais plus de 2 fois notre PIB marchand, seul à même de générer des flux pour la rembourser. La représentation nationale vote sans vergogne une loi d'exécution budgétaire où les recettes de l'Etat sont inférieures de 30% à ses dépenses ! Quel ménage, quelle entreprise survivrait trente ans à ce régime sans faire faillite ?

Eh bien l'Etat peut le faire en organisant la spoliation des générations futures. Un jeune qui rentre sur le marché du travail se voit aujourd'hui prélevé une CRDS, cotisation destinée à rembourser la dette sociale, provoquée par nos déficits des régimes de retraites d'hier, de l'assurance chômage d'hier, et des gaspillages médicaux d'hier aussi. Il travaille pour supporter les oisifs et les charges d'aujourd'hui mais aussi la consommation du passé ! Qu'en sera-t-il demain quand les taux d'intérêts seront ne seront plus au niveau historiquement bas d'aujourd'hui ?

C'est là que l'Ethique du partage doit nous conduire à remettre en cause ce pillage.

Le partage :

Ce peut être la charité, qui s'organise volontairement, en dehors du système public de l'Etat providence.

C'est bien davantage la «solidarité» facilement accompagnée des mots « justice sociale » ou « égalité », pour être organisée par les pouvoirs publics avec les partenaires sociaux dans ce curieux paritarisme français, et qui est obligatoire. C'est cette solidarité par la redistribution qui tient lieu de partage qu'il faut questionner.

En réalité, y a-t-il une éthique à prélever sur les revenus les plus aisés pour apporter un supplément aux revenus les plus bas ? Ne s'agit-il pas plutôt d'une expansion indéfinie de l'omnipotence publique via la fiscalité redistributrice ? Et d'une redistribution des pouvoirs de l'individu à l'Etat, qui s'oppose à la libre disposition par chacun de la richesse qu'il crée par son travail. Et le vrai gagnant est l'Etat, ses démembrements et ses accessoires, qui l'emporte sur le citoyen. Il l'emporte sur le citoyen qui est prélevé en créant d'autres inégalités par effets de seuils, par des critères irréfléchis et des niveaux spoliateurs.

Nos travailleurs savent-ils que les deux tiers de la valeur qu'ils créent leur est soustraite ? Un cadre célibataire qui gagne 63.000 euros nets par an (ce que gagne un député, hors indemnité de représentation qui double ce montant, et qui peut représenter un rêve raisonnable) coûte en réalité 120.000 euros avec les charges sociales qu'elles soient payées par lui-même ou son employeur, c'est donc la valeur de marché de son travail. Après impôts sur le revenu et TVA sur sa consommation, son revenu discrétionnaire est en fait réduit à 40.400 euros, soit 33% de sa création de richesse. Y a-t-il consentement ou asservissement ?

Mais l'Etat gagne aussi sur le bénéficiaire de sa redistribution en organisant sa dépendance :

En France l'effet direct et indirect de la redistribution réduit le rapport entre le 1^{er} quintile et le dernier quintile des revenus de 7,4 à 3,9 ; très bien, pourquoi pas. Mais ce faisant, le dernier quintile voit son niveau de vie augmenter de 55% et la moitié de ses revenus ne sont pas gagnés. Et vivre de revenus non gagnés n'est-ce pas soumettre les autres à une forme d'esclavage fiscal, comme le montre l'exemple que je viens de vous donner.

Egalement cette dépendance génère un clientélisme politique par acquisition de votes qui encouragent à l'augmentation sans fin de la dépense publique et des déficits. Un phénomène de second tour est aussi la création et le développement d'une caste politique et bureaucratique qui s'octroie des privilèges ou des statuts sans se soumettre aux charges réglementaires qu'elle impose aux citoyens.

Vous savez par exemple, et ce n'est pas le plus cruel, que les deux seuls fonds de pension par capitalisation (la Prefon et l'erafp) sont réservés aux fonctionnaires et qu'il n'en existe point dans le secteur privé qui bénéficient d'avantages fiscaux comparables à la cotisation ou à la liquidation.

Plus fondamentalement, cette égalisation des revenus est-elle un bon idéal social ? La différence des revenus est-elle la seule source des antagonismes sociaux ? J'ai l'impression que cette vision réduit les rapports sociaux à leur seule dimension matérielle, financière. Et l'actualité récente nous montre que ceux-ci sont bien plus complexes et exigent d'autres formes d'engagements de la collectivité et de ses dirigeants.

Avec d'un côté l'asservissement et d'un autre la dépendance, sans résultats visibles, comme le montre l'Education nationale à chaque classement Pisa, et sans résoudre le scandale de la pauvreté ; avec en parallèle des gaspillages visibles à l'œil nu et sans exemplarité de comportement des dirigeants, le consentement à l'impôt touche à sa fin et la redistribution telle que nous la pratiquons excite des tensions sociales au lieu de les apaiser. En l'absence de création de richesse additionnelle, la redistribution comme mode de partage finit par chercher des ressources dans les classes moyennes car les riches ne sont pas assez nombreux ni plus assez riches.

Ces classes moyennes se voient privées progressivement de leur capacité à accumuler à leur tour du capital par l'épargne et donc privées de perspectives d'ascension et de transmission. Les ambitions sont stérilisées, et le ressentiment l'emporte sur l'émulation.

Pourtant l'esprit de générosité, de solidarité ne peut naître que dans la prospérité et le développement de la propriété : on ne saurait partager ce que l'on ne détient pas, sauf à voler !

Si l'un développe sa richesse, Spinoza nous prévient que le premier désir d'un autre homme sera de la lui prendre. Mais l'envie peut faire place à l'émulation : ceux qui cherchent la richesse par le travail et l'échange doivent entreprendre et deviennent solidaires par leurs activités qui s'imbriquent et se complètent. C'est la solidarité d'intérêts

qui réduit alors les antagonismes (sans les faire disparaître, ne soyons pas naïfs). La réussite des uns n'implique nullement l'échec ou l'exploitation des autres.

Le partage renaîtra de la création de richesse nouvelle qui se distribuera :

Naturellement, entre les agents économiques qui contribuent à sa création dans une organisation sociale modernisée ;

Intelligemment, aussi par l'érosion de l'usage exclusif de la propriété en introduisant un partage marchand temporaire de son usage (résidence par exemple);

Volontairement, par les sages désirant faire jouir les autres de ce dont ils jouissent eux-mêmes et en partageant avec les générations futures plutôt qu'en les spoliant ;

Efficacement, par une intervention publique redimensionnée, limitée, évaluée et contrôlée.

L'enjeu me semble donc prioritaire de retrouver et de partager une éthique de la richesse, qui inspirera des règles de droit permettant de renouer avec sa production.

François de SAINT-PIERRE, 16/02/2015]

*

**

La parole circule.

Quid de la fraude fiscale qui représente un manque à gagner certain pour l'Etat ?

Il convient de distinguer la fraude proprement dite, qui est un délit, de l'optimisation fiscale, qui consiste à utiliser au mieux les lois des Etats. Il revient aux Etats de coordonner leurs efforts pour établir un régime fiscal commun et homogène. Le problème est lié à une fiscalité mal organisée au niveau international.

Quid de la refacturation des biens intermédiaires entre entités d'un même groupe dans le but d'optimiser la fiscalité ?

Même réponse, celle-ci se fait sous contrôle de l'administration fiscale. Les opérateurs économiques doivent respecter la loi, comme tout le monde, mais ils ont aussi vocation à optimiser.

Dans certains pays comme aux Pays Bas, les banquiers prêtent serment et doivent obéir à des règles déontologiques, voire morales. Dans d'autres (Royaume Uni par exemple), les entreprises pratiquant l'optimisation fiscale à outrance se voient accusées d'immoralité. Que penser d'une formation éthique des cadres ?

Les règles sont certainement à revoir. Toutefois, une entreprise n'a pas à être « morale ». La morale n'étant pas immuable, contrairement à la règle, il vaut mieux choisir la règle. Son application pose moins de questions et d'incertitudes que l'application de la morale souvent sujette à discussion. La morale, j'en fais une affaire personnelle, c'est pour cela qu'il faut du droit.

La formation des élites accorde-t-elle la place qui est souhaitable à la création d'entreprise et à l'économie ?

« L'économie est l'affaire de tous : tout le monde produit ou consomme » disait Jean-Baptiste Say. En France, la mentalité est telle que le créateur d'entreprise est souvent déconsidéré, le patron de PME n'est pas estimé. Un effort serait à faire de ce côté-là. Il

Il y a une tendance chez certains qui sortent des grandes écoles à préférer rejoindre des grands groupes, publics ou privés, c'est dommageable pour le tissu économique. D'autre part, on constate que certaines entreprises d'Etat comme EDF tendent plus à distribuer des dividendes qu'à investir, c'est séduisant pour les actionnaires sans doute mais ce n'est pas comme cela qu'on prépare l'avenir.

Que se passerait-il si un parti libéral arrivait au pouvoir ?

Le conférencier invite à se procurer la revue La Décade, éditée par le Cercle Jean-Baptiste Say. Les réformes, quelles qu'elles soient, sont à faire progressivement. Le problème actuel est le manque de projet, de visions d'avenir et de valeurs chez les politiques. C'est sans doute ce manque de perspectives et de visions d'avenir qui explique la faible adhésion de la population et la défiance à l'encontre des politiques. En outre on sait bien qu'il est souvent difficile d'introduire du changement : il faut une vision pour entraîner l'adhésion des populations, une vraie force de conviction. Et enfin accepter de prendre le risque politique de ne pas être suivi.

L'éthique du partage n'existe pas, dans la mesure où la réduction des inégalités et la réduction de la pauvreté ne sont pas compatibles. Le libéralisme est souvent diabolisé. Comment peut-on améliorer son image ?

La richesse et la pauvreté sont deux notions relatives, alors que la misère est une notion absolue. Ainsi, la pauvreté peut être vue comme une vertu (renoncement matériel) ou une catastrophe. De même, la richesse peut être considérée comme un vice ou une invitation au partage.

Le conférencier invite encore une fois à la lecture des travaux de Jean-Baptiste Say. Un autre aspect du problème est selon lui le fond de gauche des textes et principes du CNR (Conseil National de la Résistance), résolument anti-libéraux. On voit là que la communauté organise des droits sans se préoccuper des moyens de les satisfaire. D'autre part il ne faut pas se tromper de question : réduire la pauvreté ou réduire les écarts de richesse sont 2 questions qui n'ont pas le même sens.

L'exposé du conférencier était à charge, notamment sur le système de santé. N'est-il pas normal de redistribuer lorsque l'organisation sociale (écoles, infrastructures, justice, etc) permet d'entreprendre et de prospérer ? Et les banques n'ont-elles pas profité de la dette et n'ont-elles pas une certaine responsabilité dans la crise ?

Les services sociaux sont à rendre au juste prix. Par exemple, en dépit des moyens toujours en hausse et de son budget bien chargé, l'Education Nationale ne parvient pas à accomplir sa mission, à en juger par la place médiocre de la France dans le classement PISA. L'idéal serait de laisser jouer la concurrence et la décentralisation pour alléger les coûts.

Concernant les banques, il ne faut pas en faire des boucs émissaires, le secteur est régulé. Certes on peut considérer que l'avidité de certains et la politique monétaire aberrante ont amené à cette régulation. En outre les banques possèdent une forme de délégation de service public sur la création de monnaie par le crédit, ce sont des systèmes complexes, difficiles à encadrer. Mais c'est la responsabilité des Etats que d'organiser et contrôler le secteur. Ceci étant dit, il est évident qu'il y a des excès aussi dans le monde bancaire : il était troublant de la voir la BFI de Société Générale atteindre un ROE de 35% en 2006-2007 ; un chiffre à comparer à un ROE de 6 à 8% chez BNP dans les années 90.

Enfin, la protection sociale n'a pas à être financée par l'endettement.

Que penser du jacobinisme français ? Quid du problème des créations de rentes qui spolient les générations futures ?

Il faut avoir une vision dynamique de la création de richesses. Les rentes posent effectivement problème, voir par exemple le pétrole ou les grandes familles américaines : Rockefeller, Morgan ou encore les richesses des géants actuels de l'internet. La rente peut en effet inciter à préférer l'inaction, le maintien du statu quo, l'immobilisme plutôt que l'innovation et la création.

On notera les cas de Bill Gates et Warren Buffet, qui ont créé des fondations humanitaires avec une part conséquente de leur fortune.

Une taxation plus lourde des successions permettrait-elle d'empêcher les rentes ?

Le patrimoine reçu en héritage peut être vu comme une injustice, mais chacun doit aussi pouvoir être libre de disposer de son bien et le transmettre à qui il souhaite et donc à ses enfants.

Quid du financement de l'enseignement supérieur (une des universités américaines reçoit en dotation un budget équivalent au budget total français pour l'enseignement supérieur) ? Que faire pour réformer des services publics de moins en moins efficaces (28% de taux d'absentéisme dans la fonction publique, fonctionnaires mal payés).

L'administration française fonctionne comme une administration soviétique. On pourrait aussi penser que l'ambition des Français de devenir fonctionnaire relève de la recherche de rentes.

La réforme courageuse à faire serait de ne pas remplacer les retraités et de travailler les nombres.

La France a un problème d'absence de vision, et aussi un problème de complexité où la décision la plus minime devient un enjeu...

Il faut être quantitatif : par exemple en incitant pour chaque loi votée à en abroger deux afin de simplifier le système ; et en décentralisant.

La croissance dans le monde est-elle bénéfique à la France ?

Elle est insuffisante en France, même si certaines circonstances devraient aider (baisse du prix du pétrole, dépréciation de l'euro).

Quid de l'absence de diversité et de l'absence de femmes ?

C'est effectivement un problème, mais l'instauration de quotas serait un désastre car ils rendent contestables les positions. Mieux vaut travailler à changer les mentalités et permettre aux minorités de s'élever.

Thomas Piketty dit que nous nous sommes trop habitués à la croissance forte et que nous devons maintenant faire avec une croissance faible.

Absolument parce que la démographie va moins progresser. Mais je ne pense pas que l'on retourne à des croissances de l'ordre de 0,1% car l'innovation, la création apportent de nouvelles opportunités de gains de productivité et de nouveaux marchés. Aujourd'hui on parle des marchés liés aux énergies renouvelables, c'est un immense chantier.

*

**

Il est vingt heures, le conférencier doit quitter la séance, appelé par d'autres obligations. Le groupe de travail remercie François de Saint-Pierre pour sa contribution et propose de clôturer les travaux en suggérant qu'il existe une doxa de gauche, comme il y a une doxa de droite, qui se souche dans les idées de progrès social qui ont traversé et modifié les sociétés occidentales au cours des 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Mais si ces principes demeurent valides, leur mise en œuvre peut-elle se faire aujourd'hui, dans un marché ouvert, selon les mêmes modalités qu'il y a un siècle dans un environnement radicalement différent ? N'assiste-t-on pas à une forme de « bonne pensée » devenue conservatrice et non plus novatrice ?